

## DELEGATION DE SIGNATURE

N° 2025/043/DS

Talence, le 2 avril 2025

Le Directeur général du Centre hospitalier universitaire de Bordeaux,

- VU le code de la santé publique notamment dans ses articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35 ; L6132-1 à L6132-7 ; R.6132-16 ;
- VU le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2°, 3°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
- VU le décret n°2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;
- VU le décret du n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire ;
- VU le décret du n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en œuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L. 6132-3 du code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire ;
- VU le décret du président de la République, en date du 7 octobre 2024, nommant Vincent-Nicolas DELPECH directeur général du centre hospitalier universitaire de Bordeaux ;
- VU la convention constitutive du groupement hospitalier de territoire, approuvée par le directeur général de l'Agence régionale de santé le 19 octobre 2016 ;
- VU la convention de mise à disposition du centre hospitalier universitaire de Bordeaux de Manar ELOUAFI, directeur adjoint aux Centres hospitaliers de Cadillac, Bazas, Sud-Gironde et à l'ESPASS de Podensac ;

# DECIDE

## Article 1

Délégation est donnée à Manar ELOUAFI, directeur adjoint aux Centres hospitaliers de Cadillac, Bazas, Sud-Gironde et à l'ESPASS de Podensac, pour signer en lieu et place du directeur général du CHU de Bordeaux, l'établissement support du GHT Alliance de Gironde, dans le cadre de la fonction achats :

- tout acte relatif à la procédure de passation (mise au point comprise) des marchés publics afférents à l'opération « Travaux de déconstruction et de reconstruction de deux unités d'hospitalisation CLAUDE et MOREAU au sein de l'Unité pour Malades Difficiles (UMD) » visés dans la fiche opération de travaux présente en annexe ;
- lesdits marchés publics et procéder à leur notification ;
- les avenants relatifs aux marchés publics visés dans la fiche opération de travaux.

## Article 2

La présente délégation prend effet à la date de signature et dès sa publication au registre des actes administratifs du département. Elle est également publiée et consultable sur le site internet du CHU de Bordeaux.

Le Directeur général



Vincent-Nicolas DELPECH

## FICHE D'OPERATION DE TRAVAUX

En vue d'une délégation de signature par le directeur de l'établissement support pour le délégataire de l'établissement

### INFORMATIONS GENERALES

Date de la demande de délégation	17/07/2023
Nom de l'établissement partie:	Centre hospitalier de Cadillac
Localisation de l'opération	Avenue Joseph Caussil 33410 Cadillac
Intitulé de l'opération	Travaux de déconstruction et de reconstruction de 2 unités d'hospitalisation CLAUDE et MOREAU au sein de l'Unité pour Malades Difficiles (UMD)
Nom et fonction du délégataire	Christelle RAVERDY Responsable de la Commande Publique Responsable des Affaires Economiques et Logistiques

### DESCRIPTIF DE L'OPERATION

**Montant global estimatif : 16 000 000 € TTC**

Surface : 3 000 m2	NEUF : 3 200 m2	REHABILITATION : 0
Surface utile SU : 3 000 m2	Surface totale dans œuvre SDO : 4 000 m2	Surface plancher SP : 1900 m2

Le repérage amiante a été réalisé : oui  non

Présence d'amiante : oui  non

Le projet consiste à déconstruire et reconstruire les deux unités Claude et Moreau in situ.

La nécessité de ce projet est soulignée depuis longtemps dans différents rapports ou recommandations (ARS, Contrôleur général des lieux de privation de libertés, etc.).

Il s'agit actuellement de deux unités d'hospitalisation à temps plein réservées aux malades difficiles atteints de troubles mentaux.

Elles se situent au sein de l'Unité pour Malade Difficile (UMD) qui est un site fermé et contrôlé implanté aux abords d'un monument historique.

De plus, elles jouxtent une Unité Hospitalière Spécialement Aménagée (UHSA) qui est gérée par l'administration pénitentiaire.

Ces unités ont été construites dans les années 1960. Elles sont composées d'un rez de chaussée accueillant les zones de jour (soins, repas, bureaux, salles d'activités...) et d'un étage comprenant les dortoirs patients et salles d'eaux. Seul ces deux niveaux sont accessibles aux patients et aux soignants. Les deux unités se composent également d'un sous-sol et d'un entresol à vocation technique ainsi que d'une cour extérieure fermée.

Ces deux unités ont une emprise au sol de 950m<sup>2</sup> chacune hors cours extérieures. La surface utile de soins pour chacun des deux bâtiments est de 1500m<sup>2</sup> et chaque unité a une capacité de 19 patients.

### TYPE PROCEDURE

Marché public global : oui  non

Si Marché public non global

Procédure :

**MAITRISE D'ŒUVRE montant estimatif 1 200 000 € HT**

**A ce stade : Concours restreint**

Préciser les missions de MOE : Missions de base (+ CSSI )

**TRAVAUX montant : A déterminer**

**(a compléter)**

Allotissement : oui  non

Justificatif si la procédure n'est pas allotie :

•Allotissement (à détailler si connu)	MONTANT

### PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Désignation	Montant estimatif	Procédure
AMO	260 000.00€ HT	Appel d'offres ouvert
OPC		Marché individuel
Contrôle technique (préciser les missions) :		Marché centrale d'achat
Co SPS (préciser le niveau)		

Etude géotechnique		
Relevé géomètre		
Diagnostics amiante et plomb		
Test d'infiltrométrie		
Assurance DO		

**DOCUMENTS DEMANDES**

<b>CANDIDATURE</b> (décrire les documents et renseignements demandés et compétences minimales exigées)	<b>OFFRE</b>
<b>MOe</b>	
<b>OPC</b>	
<b>AMO</b>	
Une note relative à la présentation de l'équipe dédiée au projet, une note méthodologique, une note relative aux enjeux environnementaux	
<u>Compétences :</u> Programmation architecturale, Management de projet, Expertise juridique et financière, Economie de la construction, Performance énergétique, Désamiantage, Structure, CSSI, Acoustique.	
<b>Bureau de Contrôle</b>	
<b>CSPS</b>	
<b>TRAVAUX</b>	

CRITERES ENVISAGES	SOUS CRITERES	PONDERATION	SOLUTION ALTERNATIVE /PSE (préciser)
<b>MOe</b>			
<b>OPC</b>			
<b>AMO</b>			
Prix des prestations au regard de la DPGF		35	
Pertinence de l'affectation des intervenants et de la répartition de leurs rôles au regard de la note relative à la présentation de l'équipe dédiée au projet		30	
Méthodologie mise en oeuvre pour la mission au regard de la note méthodologique		30	
Description des mesures mise en oeuvre par le candidat pour répondre aux enjeux environnementaux		5	
<b>Bureau de Contrôle</b>			
<b>CSPS</b>			
<b>TRAVAUX</b> (à préciser par lot)			

Calendrier prévisionnel général de l'opération intégrant les différentes consultations

**Assistance à Maîtrise d'ouvrage**

**Délai de publication** : fin juillet

**Date limite de remise des offres** : 28 septembre

**Date de commission** : 16 novembre

**Date de notification envisagée** : fin novembre